

**Canada**  
**Province de Québec**  
**Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette**

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 28<sup>e</sup> jour de mai 2018, à 18h, à la salle du Conseil au 45 rue des Saules, à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Richard David	François Routhier	Angèle Bastien
	Josée St-Louis	Line Quevillon

Absent : Antonin Brunet

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Denis Légaré, Madame Chantal Robinson, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

**2018-05-102 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier  
ET RÉSOLU unanimement

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Législation**
  - 3.1 Nommé une secrétaire-trésorière d'assemblée
  - 3.2 Embaucher un jour par semaine Mylène Groulx pour agir comme directrice générale secrétaire-trésorière
- 4. Questions des contribuables**
- 5. Levée de la session**

**2018-05-103 NOMMER UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE D'ASSEMBLÉE**

ATTENDU que toute assemblée du conseil doit avoir une secrétaire-trésorière

ATTENDU que madame Chantal Robinson a accepté ce poste pour l'assemblée extraordinaire du 28 mai 2018

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien  
ET RÉSOLU unanimement

QUE le conseil nomme madame Chantal Robinson secrétaire d'assemblée extraordinaire du 28 mai 2018

**2018-05-104 NOMMER UNE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE D'ASSEMBLÉE**

ATTENDU que madame Mylène Groulx a remis sa démission du poste de directrice générale de la municipalité effective le 18 mai 2018

ATTENDU le processus de remplacement de madame Groulx risque de prendre une période de temps pouvant dépasser un mois

ATTENDU que madame Mylène Groulx a offert de continuer de travailler une journée par semaine pour assurer la continuité des opérations de la municipalité

ATTENDU que la municipalité doit avoir minimalement (une) secrétaire-trésorier(ère) afin de fonctionner et répondre à ses obligations

ATTENDU que madame Groulx est la seule employée qui connaît tout le fonctionnement du bureau municipal et qui a déjà le droit de signature des chèques de la municipalité

ATTENDU que les connaissances de madame Groulx devront être transmises au nouveau directeur(ice) général(e) par intérim

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR :

LE VOTE EST DEMANDÉ  
POUR : 6 CONSEILLÈRES(ERS)  
CONTRE : MAIRE – DENIS LÉGARÉ

QUE ce conseil accepte l'offre de madame Mylène Groulx de travailler une journée par semaine pour la municipalité

**QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

**2018-05-105 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David  
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée 18 h 20

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE**

Par .....  
Chantal Robinson, Secrétaire-trésorière d'assemblée

Par .....  
Denis Légaré, maire